

## Contremaître ou contremaîtresse des travaux publics

**Type de poste :** Poste-cadre permanent à temps plein

**Date d'entrée en fonction :** Lundi 15 janvier 2018 ou selon entente

### Responsabilités

#### Résumé des principales fonctions :

Sous l'autorité du directeur des travaux publics, le contremaître ou la contremaîtresse des travaux publics est responsable de planifier, d'organiser, de répartir et de superviser l'ensemble des activités d'entretien et d'opération des travaux publics, ainsi que l'ensemble des installations du service des loisirs. Le candidat retenu devra notamment :

- assurer la supervision des employés sous sa responsabilité et effectuer la planification quotidienne de leur travail;
- voir au respect et à l'application des normes reliées à la SST;
- s'assurer de la formation adéquate du personnel;
- participer à la préparation budgétaire et suivre l'évolution des dépenses;
- assurer le suivi des plaintes et des requêtes adressées au Service des travaux publics;
- voir à l'optimisation des méthodes, des outils et des équipements de travail afin d'améliorer l'efficacité des opérations;
- participer à la préparation des programmes d'entretien de la voirie et des installations du service des loisirs ainsi qu'au développement des projets et produire les rapports pertinents;
- participer à l'élaboration des besoins de la Ville en matière d'équipements, de matériaux divers, de marchandises et de fournitures;
- participer à l'élaboration de procédés, de directives et de systèmes permettant d'augmenter l'efficacité et la qualité du service;
- s'assurer que l'exécution des activités d'entretien est conforme aux normes et règlements en vigueur;
- s'assurer que l'organisation du travail est sécuritaire et ne porte pas atteinte à la santé des travailleurs en faisant la préparation, la coordination et le suivi des travaux de voirie, et plus spécifiquement, des travaux en tranchée et en espace clos;
- voir à l'entretien des équipements des réseaux (voirie, égouts et aqueduc) ainsi qu'à l'entretien des infrastructures municipales;
- veiller à la bonne utilisation des équipements municipaux et à l'entretien de ceux-ci conformément aux programmes établis;
- apporter une contribution à la résolution des situations problématiques en se basant sur ses expériences antérieures;
- superviser les travaux de réfection, d'entretien et de déneigement du réseau routier;
- être disponible une semaine sur deux, incluant les fins de semaine, pour les appels d'urgence;
- exercer toute autre tâche connexe à la demande du directeur des travaux publics.

Cette description de fonctions reflète les éléments généraux du travail à réaliser et ne doit pas être considérée comme une énumération détaillée de toutes les tâches à accomplir.

## Exigences

### Qualification et exigences requises :

Votre candidature pourra être considérée si vous détenez la qualification suivante et répondez aux exigences ci-dessous :

- détenir une formation technique dans un domaine d'étude approprié et une expérience pertinente minimale de trois (3) ans dans des fonctions connexes, préférablement dans le domaine municipal, de même que des connaissances en administration (toute autre combinaison de scolarité et d'expérience jugée pertinente pourra être considérée);
- posséder une expérience en supervision de personnel en milieu syndiqué et démontrer des aptitudes marquées en gestion, mobilisation et responsabilisation du personnel;
- maîtriser la langue française parlée et écrite;
- posséder de bonnes connaissances des logiciels de la Suite Office, particulièrement Word, Excel et Outlook;
- détenir un permis de conduire valide;
- être un habile communicateur, à l'oral comme à l'écrit, avec l'équipe de travail, les citoyens et les intervenants internes et externes;
- détenir d'excellentes capacités en organisation et planification du travail;
- faire preuve de leadership, de rigueur et d'autonomie;
- pouvoir travailler sous pression à l'intérieur d'échéanciers serrés.

### Connaissances considérées comme des atouts :

- maîtrise de la langue anglaise parlée et écrite;
- connaissance du milieu municipal;
- travaux dans les arénas et toutes autres infrastructures relatives aux loisirs.

### Formations considérées comme des atouts :

- eau potable P6B;
- travaux dans les tranchées;
- travail en espace clos;
- signalisation routière;
- santé et sécurité en construction.

## Conditions salariales

La rémunération et les conditions de travail sont établies selon la structure salariale du personnel-cadre de la Ville de Waterloo.

## Pour postuler

Les personnes intéressées doivent faire parvenir par la poste ou par courriel leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation, et ce, au plus tard le vendredi 15 décembre 2017, à l'attention de :

Yves Gagnon, directeur des travaux publics  
417, rue de la Cour  
Waterloo (Québec) J0E 2N0  
[y.gagnon@ville.waterloo.qc.ca](mailto:y.gagnon@ville.waterloo.qc.ca)

Nous remercions toutes les personnes qui manifesteront leur intérêt à travailler au sein de la Ville de Waterloo, mais seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.